

Illectronisme

L'**illectronisme**, **illettrisme numérique**, ou encore **illettrisme électronique**, est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Le terme « illectronisme » transpose le concept d'[illettrisme](#) dans le domaine de l'[informatique](#).

Le mot est formé d'un préfixe privatif *ill* tel que *in* dans inutile, *im* impossible, *ir* irréal ...suivi de *isme*, qui tend à en faire un mot valise, intuitif et pertinent pour l'usage (voir page 3 ci-dessous).

L'illectronisme, est encore un tabou. Selon une étude de l'Insee en date du 25 février 2022, ce phénomène touche toutefois 17% de la population (15 % dans la région des Pays de Loire), soit près de 13 millions de personnes en France.

Définition

On peut recenser deux types de difficultés éprouvées au niveau de la lecture et de l'accès aux ressources [électroniques](#) :

- celles qui sont liées à l'accès aux outils numériques (acquisition d'un ordinateur, d'une smartphone) mais aussi à un accès Internet;
- celles qui sont liées à la pratique et à la manipulation de ces nouveaux outils ;
- et celles qui sont liées au contenu et à la vérification des informations véhiculées.

Des difficultés complémentaires sont liées à l'[illettrisme](#).

L'illectronisme résulte aussi de craintes ou d'aversion. Pour certains, [Internet](#) est une source d'[instrumentalisation](#) ou de [complotisme](#). Pour d'autres, des choix de vie les empêchent de connaître les réseaux sociaux et les privent des usages du partage d'informations. Il faut également compter la crainte en temps de crise que fait planer sur les emplois les nouveaux usages de l'informatique et de l'Internet. Ces réticences dépassent la simple ignorance ou l'incapacité à accéder aux informations numériques. [Croyances](#) et [cultures](#) expliquent aussi l'acceptation ou pas des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC/TIC). L'illectronisme se différencie de l'[e-exclusion](#) car il provient d'un manque de savoir et non pas d'un manque de moyen ou de souhait pour accéder au domaine de l'[information](#) et des services numériques.

Le terme inverse, « lectronisme », est peu usité, sauf pour traduire [information literacy](#). Il recouvre une notion proche de l'[habileté numérique](#) ou de l'[inclusion numérique](#).

Recherches sur l'illectronisme

Partant du constat que sans une formation initiale, les nouvelles technologies de l'information deviennent une source d'exclusion majeures (profession, famille, loisir, alimentation,), la 2^e rencontre européenne de la presse sociale, destinée aux acteurs de l'économie sociale, aux journalistes, aux enseignants et aux experts avait pour titre « De l'illettrisme à l'illectronisme, une même exclusion ? ». Il s'agissait d'identifier la nature des fractures numériques.

Selon une étude du Gartner Group de 2000, l'illectronisme menace 50 millions d'Américains. Alors que les milieux favorisés compteraient 83 % d'internautes, seulement 35 % des personnes des couches défavorisées ont accès à Internet. Ce serait une nouvelle cause d'inégalité sociale, culturelle ou économique⁶.

L'APLIS Poitou-Charentes s'interroge sur ce nouveau défi éducatif à relever : le nouveau cahier des charges des APLIS donne comme l'un des objectifs généraux « Une première approche de l'utilisation de l'outil informatique, pour les usages courants de la vie quotidienne et pour la formation. » Cela dans le but d'éviter que les publics fragiles ne se retrouvent exclus de l'utilisation des méthodes modernes de communication et d'accès à l'information, Internet en particulier.

On peut s'interroger sur les moyens d'accessibilité des Technologies d'Information et de Communication (TIC) pour tous. En Belgique et en France, les « [Espaces publics numériques](#) » ont été créés pour lutter contre la fracture numérique et développer les usages des TIC auprès de tous, il faut que chacun y trouve du sens et de l'utilité. Ils concluent qu'il faudra, par équité sociale, aller à la rencontre des publics prioritaires : personnes âgées, illettrés, professionnels exclus des TIC, enfants, personnes vulnérables et précaires. .

La sociologue Anne-Marie Laulan dans un article de [Hermès](#) en 2006 développe les conséquences sociales de l'illectronisme qui selon elle facilite la méfiance et la [discrimination](#).

Par ailleurs, les États Généraux de l'Urgence Sociale 2016 opèrent une réflexion globale sur les outils numériques et l'action sociale ainsi que sur les évolutions des pratiques liées à la dématérialisation des démarches. L'absence de formation adéquate et le coût élevé de l'accès engendrent des inégalités d'accès à l'information. Face à la dématérialisation, les personnes âgées ou aux ressources financières limitées se retrouveraient discriminées.

L'illectronisme touche également certains jeunes. Selon l'[Arcep](#), 29% des 15-29 ans se déclarent peu ou pas compétents en matière d'administration numérique, ce qui peut causer des difficultés d'accès à l'emploi. La France est classée treizième en matière d'illectronisme chez les 16-29 ans au sein de l'Union Européenne, selon [Eurostat](#). La Croatie et l'Islande, en tête de ce classement, ont entamé en 2014 une modification de leurs systèmes administratifs numériques pour les rendre plus accessibles et les intégrer à l'enseignement national.

L'adoption de systèmes numériques dans un nombre croissant de domaines fait craindre à certains l'exclusion des populations à la maîtrise limitée de ces outils. Par exemple, le déploiement de caisses automatiques dans les supermarchés ou dans les gares pourrait rendre plus difficile le fait de faire ses achats pour les personnes les plus fragiles sur le plan numérique.